



5WAB 004243 45504  
SIR\_CERT02  
CI 022608-00000070

**MONSIEUR JEAN BRINGUIER**  
11 AVENUE JEAN JAURES  
84290 STE CECILE LES VIGNES

Service Info Sirene  
0972 72 6000 (prix d'un appel local)  
Mél : sirene-toulouse@insee.fr

A la date du 03/09/2020

### Description de la personne

Identifiant SIREN	326 938 339
Identifiant SIRET	326 938 339 00040
Nom	BRINGUIER
Nom d'usage	
Prénoms	JEAN LUC HENRI
Date et lieu de Naissance	20/11/1960 - AVIGNON(84)
Activité Principale Exercée (APE)	7022Z Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
Date de prise d'activité	01/09/2020

### Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	326 938 339 00040
Adresse	11 AV JEAN JAURES 84290 SAINTE-CECILE-LES-VIGNES
Enseigne	
Activité Principale Exercée (APE)	7022Z Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
Date de prise d'activité	01/09/2020
Effectif salarié à la prise d'activité	0

### Mise à jour effectuée

Événement	inscription ou réinscription de l'entreprise au répertoire Sirene
Date de l'événement	01/09/2020
Référence : déclaration n°	U13078931281 Transmise par URSSAF PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**Attention** : conservez précieusement ce document. Aucun duplicata ne pourra être délivré.



URSSAF PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR  
20, avenue Viton  
13000 Marseille

## Document à conserver NOTIFICATION D'AFFILIATION

U00L-080920-200117-001965-1/1-54-001965-004/345



3/200908-13/MAS2M2237-00

M. BRINGUIER JEAN-LUC  
11 avenue Jean Jaurès  
84290 STE CECILE LES VIGNES



Objet : **notification d'affiliation à la Sécurité sociale**

Marseille, le 07/09/2020

Monsieur,

Suite à la déclaration de votre activité en tant qu'auto-entrepreneur, j'ai le plaisir de vous informer que vous êtes affilié à la Sécurité sociale pour votre protection sociale obligatoire à compter du 01/09/2020.

### Vos informations personnelles et professionnelles sont :



- Activité : **Auto-entrepreneur**
- Raison sociale : **BRINGUIER JEAN LUC HENRI ALAIN**
- SIRET : **326 938 339 00040**
- Numéro de Sécurité sociale (à rappeler dans toute correspondance) : **1 60 11 84 007 098 42**

Vous dépendez de la caisse d'assurance maladie (CPAM) de votre lieu de résidence, pour votre couverture santé. \*

Vous devez déclarer votre chiffre d'affaires et payer toutes vos cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires en fonction d'un pourcentage de ce chiffre d'affaires auprès de l'Urssaf.

Facilitez vos démarches en adhérant au **service gratuit et sécurisé de déclaration et de paiement en ligne** sur : [www.autoentrepreneur.urssaf.fr](http://www.autoentrepreneur.urssaf.fr).

Je vous souhaite une pleine réussite dans votre nouvelle activité et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

\* Si votre activité principale est agricole, la MSA continue de prendre en charge vos frais de santé

**Pour vos prestations maladie :**  
3646 (0,06€/min + prix appel)  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**Pour vos cotisations :**  
3698 (service gratuit + prix appel)  
[www.autoentrepreneur.urssaf.fr](http://www.autoentrepreneur.urssaf.fr)

**Pour vos prestations retraites :**  
3648 (service gratuit + prix appel)  
[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)